## FICHE PROFIL DE BAIGNADE - Synthèse (Page 1/2) Date d'élaboration (ou de mise à jour du profil): Région/ Département: PACA / Hautes Alpes (05) Site de Baignade: PLAN D'EAU DES ISCLES Contact de la personne responsable de la baignade Monsieur le Maire de Veynes Place de la république - 05 400 VEYNES - Téléphone: 04 92 58 10 22 DESCRIPTION GENERALE DU SITE DE BAIGNADE

## Caractéristiques physiques de la zone de baignade Photographie illustrative Rive d'implantation de la (des) plage(s): Partie nord-est Nature des plages: Sable et graviers Equipements et usages de la zone de baignade Période de fréquentation : 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Août Equipements sanitaires: Oui (3 blocs sanitaires) Poste de secours et heures de surveillance: Oui: 12:00-19:00 Stationnement: Parking au bout du chemin d'accès Usages nautiques / loisirs aquatiques: Oui : Engins nautiques à pédales Accès aux animaux: Non Douches, restaurants, jeu pour enfants, aire de Autres équipements: Plage du plan d'eau des Iscles pique-nique, aire de camping-car

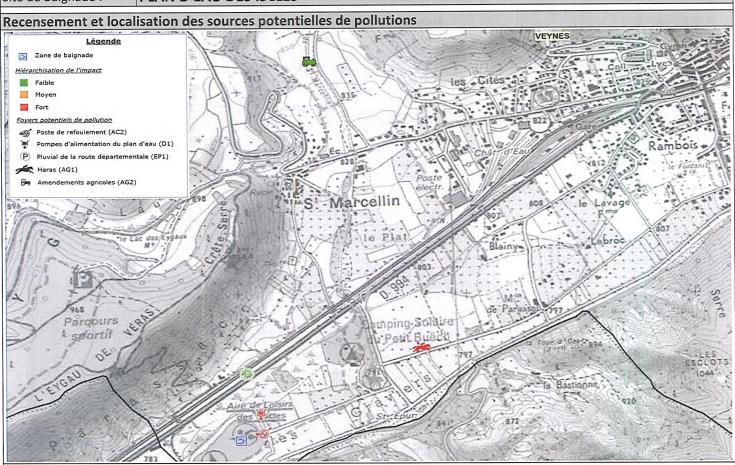


Année	2008	2009	2010	2011	2012	
Classement qualité (Directive 1976) :	В	В	A	Α	A	
A : eau de bonne quali	té - B : eau de qual	lité moyenne - C :	eau momentaném	ent polluée - D : eau	ı de mauvaise qualité	
Description des épisodes de pollutions au cour des dernières années :	Coloration verdâtre de l'eau signalée en 2010.					
Commentaires éventuels :	Le plan d'eau des Iscles est une retenue artificielle créée en 1985. Le plan d'eau est alimenté par une source naturelle située à proximité. Le lac permet également l'activité de la pêche, avec délivrance d'un permis de pêche sur la commune.					

## FICHE PROFIL DE BAIGNADE - Synthèse (Page 2/2) Hautes Alpes (05) Commune : VEYNES

Site de Baignade : PLAN D'EAU DES ISCLES

Département :



			THE RESIDENCE OF THE PERSON NAMED IN
Coction	provontivo -	Programme	doc travally

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions	
Principaux foyers de pollution	Type des foyers de pollution	Impact	Mesures de surveillances	Indicateurs suivis	Description des principales mesures de réduction des pollutions	
Poste de refoulement du plan d'eau des iscles (AC2)	Pollution potentielle	Fort	Surveillance quotidienne du bon fonctionnement de l'ouvrage	Voyent lumineux Débordement	- Mise en place d'un système de télésurveillance complet	
Centre équestre (AG1)	Pollution avérée	Fort	Action de sensibilisation Création de zones tampons Mise à niveau du traitement du fumier	Développement algual	- Création de zones tampons enherbées entre le Fontenil et les paddocks de 5 m de largeurs - Talutage des berges - Mise en place d'une filière réglementaire de traitement et d'évacuation des fumiers	
Amendements des terrains agricoles du secteur de Saint Marcellin (AG2)	Pollution avérée	Faible	Traitement du plan d'eau	Développement algual	- Réalisation d'une zone humide de consommation des nutriments, en amont du plan d'eau des Iscles	
Pompes d'alimentation du plan d'eau	Pollution potentielle	Fort	Gyrophare sur le local de pompage	Arrêt des pompes	- Acquisition de pompes de secours	
Puits du captage	Pollution potentielle	-	Vérification hebdomadaire de l'état de propreté du site à moins de 35 m du puits	Paquage d'animaux Présence de déjection	- Mise en place d'un arrêté communal - Mise en place de panneaux d'informations	
Plan d'eau	Pollution avérée		Traitement du plan d'eau	Développement algual	- Curage décennal d'une partie du plan d'eau - Poursuite du traitement habituel du plan d'eau	
Plages de la zone surveillée	Pollution avérée	-	Traitement des berges subissant le piétinement des baigneurs	Turbidité de l'eau	- Renouvellement du matériaux des plages - Mise en place d'un géotextile	

Entretien régulier des abords du site

Suivi quotidien du plan d'eau des Iscles, couleur, transparence, température, mousses, odeurs ;

Algues et Cyanobactéries : vigilance accrue aux éventuels changements anormaux de coloration, efflorescences et/ou irisations suspectes.